**LA SYNTHESE A CCINP (extrait du rapport du jury)**

L’exercice de synthèse, d’une durée de 3 heures, propose la confrontation d’au moins trois documents, pouvant être de nature différente (texte, photo, graphique, etc.), mais portant sur un thème commun.

Aucune connaissance spécifique (historique, sociologique, scientifique, etc.) n’est requise pour traiter l’exercice. Il est néanmoins indispensable de se tenir au courant, par les divers médias à disposition, des problèmes et évènements actuels importants.

Les candidats doivent rédiger, en 400 mots (avec une tolérance de plus ou moins 10 %), une synthèse des documents en restituant de façon objective les éléments clés qu’ils contiennent et en montrant quelles en sont les similitudes ou les divergences, comment ils se complètent, se renforcent ou s’opposent. Cette synthèse doit obligatoirement comporter un titre.

Le but de l’exercice est qu’un lecteur n’ayant pas eu connaissance des documents originaux puisse se faire sa propre opinion. Le candidat ne doit donc en aucun cas introduire un commentaire ou un jugement de valeur personnel, voire quelque information supplémentaire que ce soit. La synthèse ne sera personnalisée que par la façon dont le candidat utilise les documents et en fait ressortir la problématique.

Cet exercice est un entraînement à la rédaction d’un rapport professionnel dont la qualité principale doit être l’objectivité.

La synthèse doit comporter un titre, une introduction et un développement. La conclusion est facultative.

LE TITRE

Il doit refléter le thème principal commun à tous les documents, être précis et aussi concis que possible.

L’INTRODUCTION

Il est conseillé :

− de présenter brièvement le corpus de documents en indiquant obligatoirement pour chaque document au minima la source et la date accompagnés de quelques mots reflétant l’esprit de chaque document. On pourra, par la suite, pour s’y référer, ne mentionner que le numéro du document, à condition que ce n° soit clairement explicité dans l’introduction. Toute référence aux documents dans le corps de la synthèse, de quelque manière que ce soit (n° document, auteur, source…) doit permettre au lecteur de bien cibler le ou les documents en question ;

− d’introduire le thème, ainsi que la problématique (le ou les questionnements pouvant émerger du thème commun) et les axes de réflexion permettant de traiter ces questionnements.

L’introduction doit néanmoins rester concise étant donné le nombre limité de mots à respecter.

Pour information, la date, la source (et l’auteur éventuellement) ne compteront chacun que pour un seul mot.

LE DÉVELOPPEMENT

Il peut comporter deux à quatre parties correspondant aux axes de réflexion répondant à la problématique dégagée. Dans cette partie où apparaît la synthèse, les éléments clés relevés doivent être présentés non pas sous forme de résumé chronologique (c'est-à-dire comme les résumés consécutifs des divers documents) mais confrontés et croisés suivant la problématique retenue qui doit être la seule ligne directrice. Ces éléments doivent donc être réorganisés de façon cohérente et hiérarchisée. Ils doivent être reformulés : les phrases copiées et les citations trop nombreuses doivent être évitées.

Pour tout élément restitué, la référence à sa source dans le corpus doit être précisée de manière aussi claire que possible.

LA CONCLUSION

La conclusion est facultative, mais si elle est présente, elle ne doit comporter ni opinion personnelle ni

ajout d’information

CONSEILS ET ÉCUEILS À ÉVITER

– Le titre ne doit être ni trop long ni trop vague mais il doit cerner toute la problématique. La recherche d’originalité peut être dangereuse : jeux de mots, expressions toutes faites peuvent être contre-productifs s’ils ne sont pas pertinents et parfaitement adaptés.

– Le corpus doit être étudié avec attention afin d’éviter les erreurs de compréhension et ne pas déformer les propos.

– Aucun document ne doit être laissé de côté ou négligé. Ils ont tous la même importance y compris le document iconographique s’il y en a un.

Il faut se garder :

– de négliger l’introduction ou la conclusion,

– de résumer successivement chaque document sans les confronter,

– d’oublier de restituer des éléments importants,

– de commenter les documents, donner son avis ou rajouter des idées ou des faits ne figurant pas dans le corpus, que ce soit dans le corps de la synthèse ou la conclusion,

– de confondre le thème et la problématique,

– de confondre l’exercice de synthèse avec le commentaire ou la dissertation,

– de recopier des bribes de textes ou d’abuser de citations au lieu de reformuler.